



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 22-55

En exercice : 29

Présents : 20 à l'ouverture de la séance à 20h34
21 à l'arrivée de Mme AVELINE à 22h26

Votants : 29

Date de la convocation : 24 juin 2022 par courrier et par voie dématérialisée

Date de l'affichage : 24 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux le trente juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, se sont réunis à la mairie de Bois-le-Roi, sous la Présidence de Monsieur David DINTILHAC, Maire.

Étaient présents (21) : M. DINTILHAC, Mme VINOT, M. REYJAL, Mme BELMIN, Mme CUSSEAU, M. FONTANES, Mme AVELINE (arrivée à 22h26), M. DE OLIVEIRA, Mme ALHADEF, M. BORDEREAUX, M. DURAND, M. MAUCLERT, Mme MOUSSOURS, M. BARBES, Mme DEKKER, M. GAUTHIER, Mme PULYK, M. DUVIVIER, Mme GIRE, M. PERRIN, Mme VETTESE.

Pouvoirs (9) : M. HLAVAC à M. DE OLIVEIRA,
Mme AVELINE à Mme VINOT (arrivée à 22h26),
Mme BOYER à Mme BELMIN,
M. ACHARD à M. FONTANES,
Mme FERREIRA DOS SANTOS à Mme CUSSEAU,
M. ROTH à Mme ALHADEF,
M. BLONDAZ-GÉRARD à M. DUVIVIER,
Mme ASCHEHOUG à M. GAUTHIER,
Mme POULLOT à Mme GIRE.

Mme VINOT est désignée secrétaire de séance, **À LA MAJORITÉ** et procède à l'appel.

Monsieur le Maire constate le quorum.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget primitif de l'exercice 2021 ;

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2021 de la commune de Bois-le-Roi produit par le Comptable public dont les résultats de clôture s'établissent comme suit :

| | | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES SECTIONS |
|---------------------------------------|---|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| RECETTES | Prévisions budgétaires totales (a) | 5 772 099,14 € | 9 745 716,14 € | 15 517 815,28 € |
| | Titres de recettes émis (b) | 794 692,99 € | 6 316 857,75 € | 7 111 550,74 € |
| | Réductions de titres (c) | | 103 271,90 € | 103 271,90 € |
| | Recettes nettes (d = b - c) | 794 692,99 € | 6 213 585,85 € | 7 008 278,84 € |
| | | | | |
| DÉPENSES | Autorisations budgétaires totales (e) | 5 772 099,14 € | 9 745 716,14 € | 15 517 815,28 € |
| | Mandats émis (f) | 972 306,74 € | 6 102 483,93 € | 7 074 790,67 € |
| | Annulations de mandats (g) | | 31 075,44 € | 31 075,44 € |
| | Dépenses nettes (h = f - g) | 972 306,74 € | 6 071 408,49 € | 7 043 715,23 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | | | | |
| | (d - h) Excédent | | 142 177,36 € | |
| | (h - d) Déficit | 177 613,75 € | | 35 436,39 € |

CONSIDÉRANT la concordance des écritures établies par le Trésorier du montant de chaque solde figurant au compte administratif ;

CONSIDÉRANT qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDÉRANT l'exécution du budget 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré À L'UNANIMITÉ ;

Pour (20) : M. DINTILHAC, Mme VINOT, M. REYJAL, Mme BELMIN, M. HLAVAC (pouvoir à M. DE OLIVEIRA), Mme CUSSEAU, M. FONTANES, Mme AVELINE (pouvoir à Mme VINOT), M. DE OLIVEIRA, Mme ALHADEF, M. BORDEREAUX, Mme BOYER (pouvoir à Mme BELMIN), M. DURAND, M. MAUCLERT, M. ACHARD (pouvoir à M. FONTANES), Mme FERREIRA DOS SANTOS (pouvoir à Mme CUSSEAU), M. ROTH (pouvoir à Mme ALHADEF), Mme MOUSSOURS, M. BARBES, Mme DEKKER ;

Contre (0) ;

Abstentions (9) : M. GAUTHIER, Mme PULYK, M. BLONDAZ-GÉRARD (pouvoir à M. DUVIVIER), Mme ASCHEHOUG (pouvoir à M. GAUTHIER), M. DUVIVIER, Mme GIRE, M. PERRIN, Mme VETTESE, Mme POUILLLOT (pouvoir à Mme GIRE) ;

APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur ;

DIT qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME

**CERTIFIÉ
EXECUTOIRE PAR
LE MAIRE COMPTE
TENU DE LA
RECEPTION EN
PREFECTURE ET DE
LA PUBLICITÉ
LE**

Fait et délibéré à Bois-le-Roi, le 30 juin 2022

Le Maire

L'Adjointe au Maire
La secrétaire de séance

David DINTILHAC

Nathalie VINOT



Accusé de réception en préfecture
077-217700376-20220630-DELIB_22-55-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022